

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Décision du 23 décembre 2014 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

NOR : DEVT1430311S

(Texte non paru au *journal officiel*)

Le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;
Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires ;
Vu le procès-verbal des élections du 4 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au renouvellement du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer en qualité de représentants du personnel :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation FO

M. DELPUECH Pierre Baptiste.
M. BOUSOULDES Raymond.
Mme TOMBALLE Brigitte.
Mme LAVEDRINE Sylvie.

Au titre de l'organisation CFDT

Mme SCHOPPHOVEN Corinne.
Mme RELAND Chantal.

Au titre de l'organisation CGT

Mme BAABA Nadia.
M. GIRAL Jacques.

Au titre de l'organisation UNSA

M. DE PINS Antoine.
M. DAVID Marc.

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation FO

Mme FRANCIS Régine.
M. MONOT Noël.
M. BRUNEAU Pierre Marcel.
Mme GAUTHIER Nicole.

Au titre de l'organisation CFDT

Mme CUMUNEL Catherine.
Mme TILLIET Marie-Claire.

Au titre de l'organisation CGT

Mme JOURDREN Gwénaëlle.
Mme TATOT Fabienne.

Au titre de l'organisation UNSA

M. FLAUX Gérard.
M. CURIE-NODIN Thierry.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 23 décembre 2014.

*Le directeur général des infrastructures,
des transports et de la mer,*
F. POUPARD